



**COMPTE RENDU ANNUEL DE CONCESSION
2019
Pour l'activité 2018**

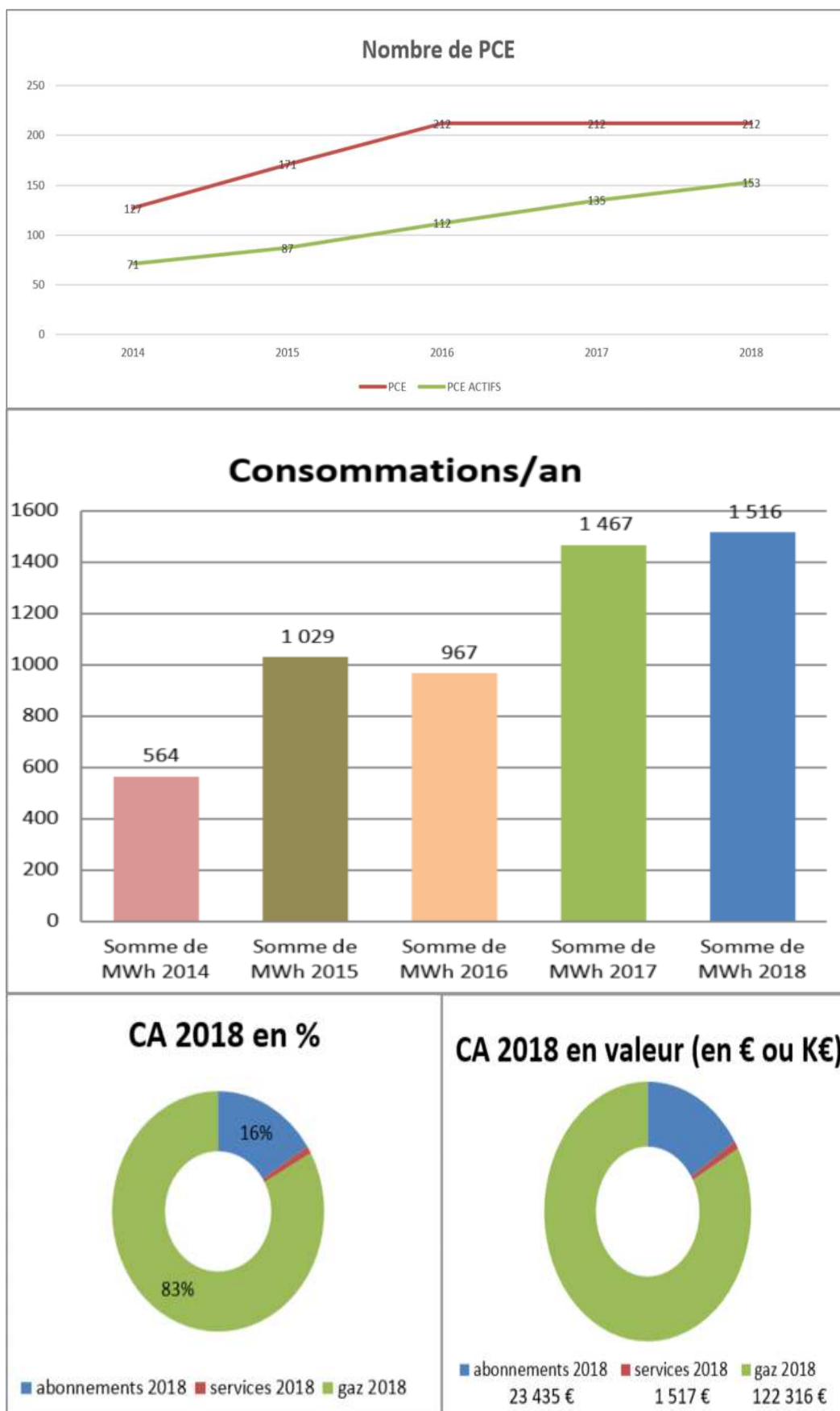


SOMMAIRE

- I. Les Chiffres clés de l'année 2018**
- II. Faits marquants de l'année 2018 et perspectives nouvelles**
- III. PRIMAGAZ France et sa Filiale**
- IV. Description de la concession PRIMAGAZ au 31/12/2018**
- V. Inventaire Technique au 31/12/2018**
- VI. Travaux sur l'exercice 2018**
- VII. Qualité et Sécurité**
- VIII. Inventaire Physique et Financier**
- IX. Information et Communication**
- X. Annexes**
- XI. Lexique**



I. Les Chiffres clés de l'année 2018 :



II. Faits marquants de l'année 2018 et perspectives nouvelles :

a) Le Développement du réseau :

Pour information, notre budget investissement était prévu pour 602 K€ suivant un tracé de 8 075 mètres, à fin 2018 nous en sommes à 524 K€ pour 6 047 mètres.

Le CRAC a été présenté aux élus le 2 juillet 2018 et nous avons participé à la conférence NOME le 20 mars 2019. Nous vous avons transmis par ailleurs, la mise à jour de nos tarifications DSP en avril, août et décembre.

b) Résultats économiques :

Le prix du propane est resté stable tout au long de l'année 2018, notons néanmoins l'arrivée en avril 2018 de la taxe intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques à usager combustible (TICPE). Malgré un hiver moins rigoureux que celui de l'année précédente, nos recettes gaz ont progressé de 18 %.

c) Ce que nous avons accomplis sur l'année 2018:

Sur le plan commercial, une réorganisation interne de notre service DSP a entraîné les départs de Messieurs SUBERVIE et MARAT.

Une opération densification notamment sur le réseau de Grenay a été faite le 15 janvier 2019 avec M. Malcheaux (Responsable Habitat) et moi-même. Nous nous sommes présentés et avons démarché les usagers non consommateurs. 2 usagers Primagaz seraient intéressés par l'offre compteur, un particulier Mme ALLEMAND et un professionnel la Carrosserie SPITALIERI. Les clients sont en recherche de devis pour le passage de la tuyauterie depuis le compteur vers leur installation intérieure. Des contacts ont été pris auprès des chauffagistes, c'est en cours de négociation.

Sur le plan technique, notons :

-  13 nouveaux PCE actifs sur Septème (réseau Bourg)
-  3 consommateurs de plus sur le réseau de la Commune de Four
-  Sur la Croix Serbinat à Roche, 2 nouveaux consommateurs

Sur le plan comptable,

Vous noterez la mention des quantités des ouvrages type « réseaux » conforme à l'inventaire technique transmis à la mission de contrôle ainsi que le calcul des amortissements techniques venant en déduction du droit du concédant suivant les recommandations du cabinet d'audit.

d) Ce qu'il nous reste à accomplir – perspectives nouvelles :

Concernant la valorisation des remises gratuites, nous vous proposons une valorisation des tranchées « ouvertes » dans les éléments financiers à hauteur de 100€/ML. En cas d'accord sur ce point, je vous renverrai une mise à jour de nos inventaires.

PRIMAGAZ France

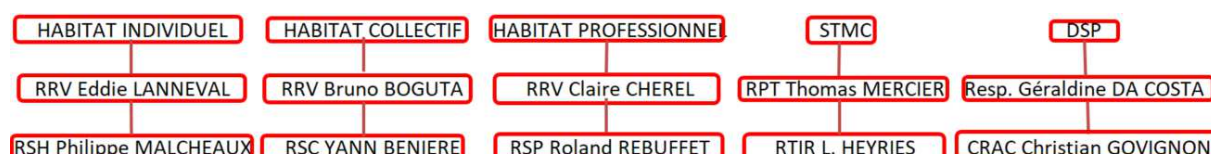
PRIMAGAZ France possède une organisation nationale dédiée aux Délégations de Service Public. Celle-ci permet de coordonner les actions auprès de ses différents services, de suivre la vie de ses concessions notamment sur un plan administratif, technique (étude de faisabilité, tracé prévisionnel...), travaux (coordination, suivi des chantiers...), sécuritaire (surveillance des réseaux, intervention d'urgence...), suivi commercial (enquêtes, densification...).

Le suivi des usagers et le développement commercial des communes dans le cadre de la DSP confiée à Primagaz par le SEDI 38 sont animés et réalisés par l'Agence Commerciale PRIMAGAZ Sud, filiale du groupe SHV ENERGY sous la responsabilité de la Direction Commerciale PRIMAGAZ France.

Pour ce qui est de la qualité et des principales mesures mises en place pour améliorer la satisfaction de la clientèle :

- > Un Responsable Administratif Collectivités – Christian Govignon qui vous répond sur toutes problématiques commerciales, administratives et/ou financières sur la DSP.
- > Un Responsable Secteur Habitat – Philippe Malcheaux, un Responsable Secteur Professionnel – Roland Rebuffet et un Responsable Secteur Collectivité – Yann Mathieu Benière - ont été dédiés à la gestion commerciale de la concession au niveau notamment de la prospection, de la signature des contrats, du suivi et de l'accompagnement des usagers et de la fidélisation.
- > L'aspect technique est directement suivi par Primagaz dont l'interlocuteur local, le Responsable Travaux Réseau (RTIR) est Luc Heyries.

Organigramme à fin 2018 :



Les accueils de la clientèle

L'accueil des usagers s'effectue directement dans les locaux de l'Agence Commerciale PRIMAGAZ :

**470 route du Tilleul
69270 - CAILLOUX SUR FONTAINE**

Accueil Clientèle de 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi

Le numéro unique pour joindre votre agence Primagaz Habituelle est le :



Du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures sans interruption

Par ailleurs, nous vous rappelons que la clientèle domestique, collective et professionnelle peut également consulter son compte, effectuer un règlement par carte bancaire, ou connaître son tarif et sa consommation en se connectant en toute liberté à l'espace client internet sur www.primagaz.fr dans la rubrique « **Accéder à votre agence en ligne** ». Les usagers ont également la possibilité de saisir un relevé réel sur Internet ou de transmettre un relevé confiance par téléphone à l'agence commerciale.

La facturation est bimestrielle et des campagnes de relevé des index compteurs sont réalisées au minimum une fois par an.

III. Description de la Concession PRIMAGAZ au 31/12/2018

Primagaz est titulaire d'une concession de distribution de gaz propane pour une durée de 30 ans sur les communes de Bonnefamille, Charantonnay, Four, Grenay, Oytier Saint Oblas, Roche, Septème et Valencin régie par une convention datée de décembre 2007.

Le premier réseau de la commune de Roche est en service depuis le 31/01/2008.

Le premier réseau de la commune de Septème est en service depuis le 01/02/2010.

Le réseau de la commune de Grenay est en service depuis le 08/10/2010.

Le réseau de la commune de Four est en service depuis le 11/09/2012.

Le deuxième réseau de la commune de Septème est en service depuis le 23/12/2012.

Le deuxième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 01/02/2013.

Le troisième réseau de la commune de Roche est en service depuis le 24/11/2014.

Les réseaux des Communes d'Oytier Saint-Oblas, Bonnefamille, Charantonnay et Valencin ne sont pas en exploitation; il n'y a donc pas de client alimenté par un réseau public de gaz sur ces quatre communes.

Au 31 Décembre 2018, on comptait **212 branchements** au réseau de distribution dont **153 usagers consommateurs**.

En 2018, le total de kWh facturés s'élève à **1 515 976 kWh** pour les clients consommateurs.

Commune	Usagers raccordés	Consommateurs	KWH facturés
ROCHE	64	31	263 086
SEPTEME	90	84	628 246
FOUR	53	38	624 644
GRENAY	5	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0
VALENCIN	0	0	0
TOTAL	212	153	1 515 976

Des foyers désirant l'énergie gaz et n'étant pas à proximité du réseau ont eu accès au gaz grâce à la solution individuelle PRIMACONFORT et ont bénéficié du barème Délégation Service Public.

IV. Inventaire Technique au 31/12/2018

D'un point de vue technique, **6 047 mètres linéaires (ml)*** de réseau en Polyéthylène Haute densité (PEHD) ont été posés sur l'ensemble de la DSP au 31 Décembre 2018.

La répartition des mètres linéaires sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	PEHD 20	PEHD 40	PEHD 63	PEHD 110	PEHD 125	TOTAL
ROCHE	247	434	1 395	0	0	2 076
SEPTEME	306	683	454	769	0	2 212
FOUR	195	665	368	213	0	1 441
GRENAY	27	96	194	0	0	317
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	0	0	0	0	0	0
TOTAL	775	1 878	2 412	982	0	6 047

*Définition de longueur réseau : Il s'agit de la longueur du réseau dans le SIG (branchements compris) dans un espace à 2 dimensions.

Le réseau de la DSP est alimenté par **16** citernes au 31 Décembre 2018.

La répartition des citernes sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNES	TYPE CITERNE	Aérienne / Enterrée	Nombre
ROCHE (1er réseau)	3 T 200	A	1
ROCHE (2ème réseau)	1 T 600	E	1
ROCHE (3ème réseau)	3 T 200	E	2
SEPTEME (1er réseau)	3 T 200	E	6
SEPTEME (2ème réseau)	1 T 600	E	1
FOUR	3 T 200	E	4
GRENAY	3 T 200	E	1
TOTAL			16

V. Travaux sur l'exercice 2018

Nous n'avons pas réalisé de travaux sur l'exercice 2018.

Nous pouvons mettre à votre disposition le compte-rendu de la journée densification faite le 15/01/2019 sur les réseaux DSP du SEDI 38.

VI. Qualité et Sécurité

Sécurité

La formation des cadres des Services Départementaux Incendie Secours est assurée et suivie par le Département Hygiène Sécurité et Environnement ; elle s'accompagne de la signature d'une convention au sein de laquelle les modalités sont rappelées, ainsi que les numéros d'accès et les interfaces. Un service d'appel Sécurité et dépannage est à disposition 24h/24 et 365j/an au numéro vert sécurité :

0 800 11 44 77

Visites de surveillance réseau :

6 visites de surveillance réseau ont été réalisées en 2018.

Tableau détaillant les VSR :

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date Dernière Visite	Fuite détectée
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	13/07/2018	aucune
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	15/05/2018	2
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	22/06/2018	aucune
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	11/06/2018	aucune
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	07/05/2018	aucune
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	07/05/2018	aucune

L'exploitation d'un réseau gaz (maintenance, surveillance annuelle, interventions préventives ou réactives) est assurée par le Département Services Installation et Maintenance.

Incidents d'exploitation :

On signale un incident d'exploitation sur le réseau de la DSP sur l'année 2018.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	08/02/2018	Fuite	Odeur de gaz	Chaudière installation intérieure usager
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0

Incidents aire de stockage (hors installations en amont de la vanne générale d'alimentation du réseau) :

On signale 2 incidents d'exploitation sur les stockages de la DSP sur l'année 2018.

Nom réf. Ouvrage	Adresse complémentaire	Date	Types Accident - Incident	Causes Accident - Incident	Matériels Concernés
38-GRENAY-18082010-18337	DSP	0	0	0	0
38-SEPTEME-25062009-15974	DSP	15/05/2018	Micro-fuites (lors de la VSR)	Usure joints	- Raccord compteur - Cuivre avant régulateur B6
38-FOUR-22032012-20479	DSP - Route Vaulx Milieu	0	0	0	0
38-SEPTEME-05072012-20850	2494 Route de la Rosière	0	0	0	0
38-ROCHE-08112008-1026	Les Champs d'Or	0	0	0	0
38-ROCHE-02012013-21673	DSP, rue Croix Serbinat	0	0	0	0

Qualité :

Concernant la qualité du gaz, le gaz distribué par Primagaz est conforme à la norme : vous trouverez la fiche commerciale propane au sein de ce présent rapport.

Certification des appareils de mesure de la pression, de l'odorisation et du PCS

Concernant la mesure de la pression, il est à préciser que le bon fonctionnement des équipements, des détendeurs de sécurité, des installations raccordées au réseau de distribution est la garantie quotidienne que le gaz fourni est bien délivré à la pression adéquate au point de consommation.

Le produit que nous livrons dans les réseaux répond aux caractéristiques du propane commercial qui sont définies dans les arrêtés du 28 décembre 1966 modifiés par les arrêtés du 10 octobre 1973 et l'arrêté du 3 septembre 1979. Ces arrêtés précisent leurs compositions et leurs spécifications : odeur, masse volumique, pression de vapeur relative, composés sulfurés, corrosion à la lame de cuivre, évaporation. Ils fixent les normes qui doivent être appliquées pour déterminer les spécifications énoncées NF M 40-002 pour le propane. Le propane commercial, à la sortie de la fabrication des raffineries et ou aux passages des frontières, avant de circuler sur le territoire est certifié conforme par les Douanes après contrôles.

Le PCS du propane commercial est établi à 13,8 kWh/kg ou 25,9 kWh/m³ à 15°C et 1013 mbar. Le gaz fourni par Primagaz est conforme à la réglementation française et répond aux spécifications définies comme étant celles du propane commercial.

Points de mesures en pression : les nouveaux points de suivi de la pression sont les réservoirs implantés en délégation de service publique ainsi que tous les compteurs mis en gaz en clientèle. La lecture de la pression peut ainsi être faite par un de nos techniciens équipés lors des visites annuelles ou sur demande d'un client en cas de problème technique.

VII. Inventaire Physique et Financier

a) Activités de distribution

Rappel des libellés des tranches pour les tableaux suivants :

Pour les particuliers :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	Plus de 60.001 kWh

Pour les professionnels :

CODE	LIBELLE TRANCHE DE CONSOMMATION
P1	De 0 à 6.000 kWh
P2	De 6.001 à 30.000 kWh
P3	De 30.001 à 60.000 kWh
P4	De 60.001 à 300.000 kWh
P5	Plus de 300.001 kWh

La répartition des contrats servis sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Nombre de contrats servis* au 31/12/2018						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ROCHE	24	6	1	0	0	0	31
SEPTEME	13	65	0	2	4	0	84
FOUR	32	2	0	4	0	0	38
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	69	73	1	6	4	0	153

*Cartographie du nombre de contrats = nb PCE actifs au 31/12 de chaque année (présent sur CRAC)

La répartition des quantités d'énergies facturées sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Quantités d'énergies facturées (kWh) en 2018						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ROCHE	164 398	46 420	52 268	0	0	0	263 086
SEPTEME	48 296	392 984	0	20 205	166 761	0	628 246
FOUR	290 245	9 871	0	324 528	0	0	624 644
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	502 939	449 275	52 268	344 733	166 761	0	1 515 976

La répartition des recettes d'énergie en € HT sur les communes s'établit comme suit :

COMMUNE	Recettes d'énergie en € HT en 2018						
	Tranche P1	Tranche P2	Tranche P3	Tranche P4	Tranche P5	Tranche P6	TOTAL
ROCHE	15 163	3 932	3 884	0	0	0	22 979
SEPTEME	4 483	32 419	0	1 371	10 961	0	49 234
FOUR	26 631	844	0	22 627	0	0	50 102
GRENAY	0	0	0	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0	0	0	0
VALENCIN	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	46 277	37 195	3 884	23 998	10 961	0	122 315

b) Services

Le montant des abonnements pour l'année 2018 s'élève à 23 435 € HT.

Les autres services facturés en 2018 s'élèvent à 1 517 € HT.

c) Liste des réclamations

Nombre de réclamations en 2018 : 4 réclamations

d) Recettes par commune

COMMUNE	Recettes 2018			TOTAL
	Recettes d'énergie en € HT	Recettes d'abonnement en € HT	Recettes issues du catalogue de prestations en € HT	
ROCHE	22 979	4 844	142	27 965
SEPTEME	49 234	12 083	1 062	62 379
FOUR	50 102	6 508	313	56 923
GRENAY	0	0	0	0
OYTIER SAINT-OBLAS	0	0	0	0
BONNEFAMILLE	0	0	0	0
CHARANTONNAY	0	0	0	0
VALENCIN	0	0	0	0
TOTAL	122 315	23 435	1 517	147 267

e) Éléments comptables et financiers

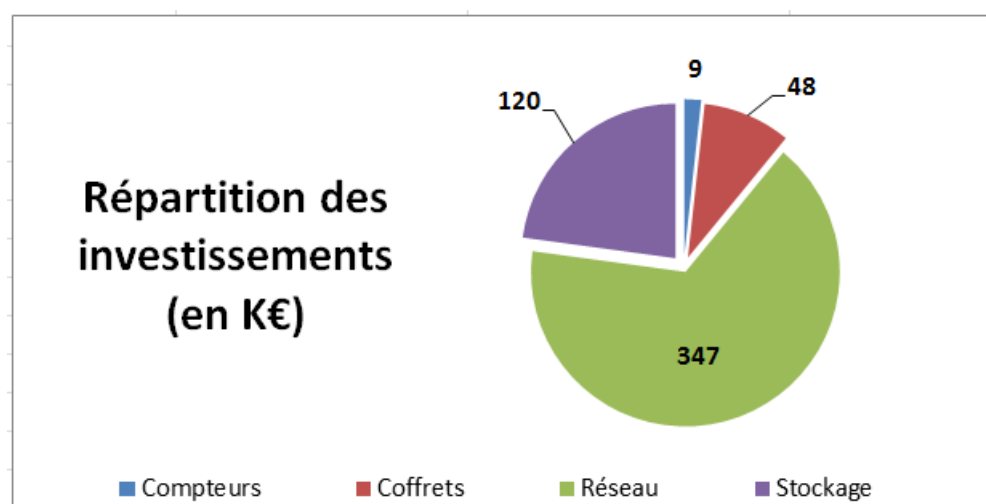
Les éléments détaillés sont joints par mail en annexe sous format fichier Excel

f) Compte d'exploitation

Compte d'exploitation DSP – SEDI 38

	ANNEE		
	2018	2017	2016
CHARGES	101 941	125 887	103 084
Autres promotions des ventes			
Amortissements de caducité	19 965	31 986	26 518
Entretien installation gp gplc	5 320	6 668	5 568
Montant des taxes professionnelles et foncières	0	0	0
Redevance concession dsp	5 442	4 712	4 265
Redevance d'utilisation du domaine public	515	505	691
Frais de structure siège	8 439	19 876	22 042
Frais de structure agence	10 020	7 325	7 949
Distribution	7 539	7 174	5 788
Achat gaz	47 598	46 836	28 479
Variation stock gaz	-2 897	805	1 783
PRODUITS	147 267	129 281	82 634
Chiffre d'affaires gaz	122 315	103 231	63 813
Abonnement	23 435	22 115	14 954
Autres prestations	1 517	3 935	3 867
Subventions			
RESULTAT	45 326	3 394	-20 450

g) Dépenses d'investissements à fin 2018



h) Répartition des charges d'exploitation 2018

VIII. Information et Communication

Copie des brochures mises à disposition des usagers dans l'année

Ces documentations commerciales sont mises à disposition des usagers et des prospects.

Ces informations sont également communiquées via notre site internet sur www.primagaz.fr.

IX. Annexes

Veillez trouver ci-joint les éléments suivants :

- a. Fiche de Données Sécurité Gaz Propane
- b. Fiche de renseignements ouvrage Gaz
- c. Charte développement durable

X. Lexique Primagaz

- Coffret = Il permet de raccorder les usagers au réseau de distribution gaz.
- Compteur = Dispositif local de mesurage placé sous la responsabilité du concessionnaire. Le compteur constitue en général le point de livraison, c'est-à-dire le point où s'opère le transfert de propriété du gaz distribué. A la sortie du compteur commence l'installation privée de l'utilisateur qui répond à la certification de conformité intérieure.
- CRAC = compte rendu d'activité de concession
- Détendeur = Dispositif qui abaisse et régule la pression du gaz à une valeur déterminée. Par exemple pour une installation classique à usage domestique, la pression est de 37 mbars.
- Détendeur de sécurité = Il met en sécurité l'installation de l'utilisateur, coupe le gaz, dans les situations suivantes :
 - Suppression de gaz
 - Manque de pression de gaz
 - Excès de débit
 - Il fait office de vanne de coupure manuelle

Il ne peut se remettre en service qu'avec l'intervention d'une personne habilitée.

- DREAL = Organisme qui audite les installations des opérateurs gaz.
- DSP = délégation de service public
- Opérateur réseau = Concessionnaire qui exploite une DSP (suivant l'arrêté du 13/07/2000 modifié) garantissant le contrat de concession.
- PCE = point de comptage estimé
- PCE actif = Point de comptage estimé qui représente un CA dans l'année civile.
- PCE non actif = Point de comptage estimé sans CA dans l'année civile.
- Aire de stockage : Ouvrage stockage gaz qui alimente le réseau DSP à une pression déterminée.
- Réseau = Ouvrage gaz desservant un même espace géographique public dépendant d'une même concession.
- Vanne de coupure générale = Organe de coupure qui coupe l'arrivée du gaz entre l'aire de stockage et le réseau.
- Usager (ou client) = Personne bénéficiant de l'usage d'une installation intérieure de gaz.